

Bonjour à toutes et à tous, bienvenue à nos nouveaux et nos nouvelles adhérentes.
Voici l'actualité de l'association en ce mois de mars :

Assemblée générale 2023 ☐

La prochaine assemblée générale aura lieu le **samedi 18 mars 2023 à 10h00**, la salle Jean Rostand, 330 rue Emmanuel Clairefond à Saumur (quartier de la gare).

Pour le déroulement, nous nous retrouvons à 10h00 pour l'accueil suivi à 10h30 par l'AG. Nous finirons ce temps par le partage d'un verre à 11h30.

Pour celles et ceux qui le désirent, nous prolongerons ce temps par un pique-nique sortie du sac. Et en fonction de la météo, une sortie vélo jusqu'à un lieu de pique-nique (à 15-20 min à vélo).

Le conseil d'administration de l'association peut accueillir 15 personnes nous sommes actuellement 10. **Si vous cherchez à vous impliquer davantage, n'hésitez pas à nous en faire part.**

Rencontre mensuelle du 15 ☐☐

Chaque 15 du mois on vous propose de se retrouver pour un moment convivial et pour discuter des mobilités à vélo. Tout le monde est bienvenu·e (adhérent·e ou non à l'association).

Rendez-vous **mercredi 15 mars à partir de 19h au Picadelly**, place de la Bilange à Saumur.

Carte des temps de déplacements à Saumur ☐☐

Parce que le vélo est un mode de transport à part entière, souvent plus rapide en ville, qui permet d'avoir une activité physique régulière, il correspond aux enjeux de sobriété énergétique tout en étant économique. Pour faciliter la mobilité à vélo il faut (entre autre chose) pouvoir se rendre compte du temps de déplacement. Dans les grandes métropoles comme à Nantes, les collectivités ont développées des cartes de temps de parcours : ☒

Nous avons décidé de créer la nôtre à Saumur et vous avez en tant qu'adhérent·es l'accès à de cette [carte](#) en avant première : ☒


Elle n'est pas complètement finie... On a besoin de vos retours pour savoir si les points de repères sont bien placés, bien nommés, s'il en manque ou si au contraire il y en a en trop ?

Les travaux route de Rouen en suspend ! ☐☐

La rue de Rouen est en travaux dans l'objectif de mettre en place un itinéraire vélo sécurisé. La ville a été sélectionnée par l'État et bénéficie d'un financement du Fond mobilités actives - Aménagements cyclables. Nous l'avons sollicité pour avoir des pistes cyclables au niveau de la chaussée mais la ville a préféré les [mettre au niveau du trottoir](#).

Le 13 janvier dernier l'architecte des bâtiments de France a donné son avis sur le projet et le traitement du trottoir :

Il n'est pas envisageable de prévoir des traitements de sol contrastés afin d'y dissocier les voies cyclables des voies piétonnes, ni d'y apporter une séparation physique.

Cet avis remet donc en cause le projet. En effet le risque principal étant d'aboutir une infrastructure illégale, un trottoir partagé où piétons et cyclistes sont en conflit.  **Nous avons sollicité la mairie le 20 février mais nous sommes toujours en attente d'une réponse de leur part.**

Affaire à suivre ...

Le vélo peut et doit redevenir rapidement un transport de masse



Olivier Schneider, président de la [Fédération des usagers de la bicyclette](#), et Jean-Marc Jancovici, président du think tank The Shift Project, estiment, dans une tribune au « Monde », que la France, en queue de peloton en matière d'investissement dans les politiques cyclables à l'échelle de l'Europe, doit en faire davantage pour le vélo.

Pour lire tous les détails du projet ; rdv sur le site du Monde : [Article Le Monde - 2023 03 04 - Le vélo peut et doit redevenir rapidement un transport de masse](#)

Partager cet article :